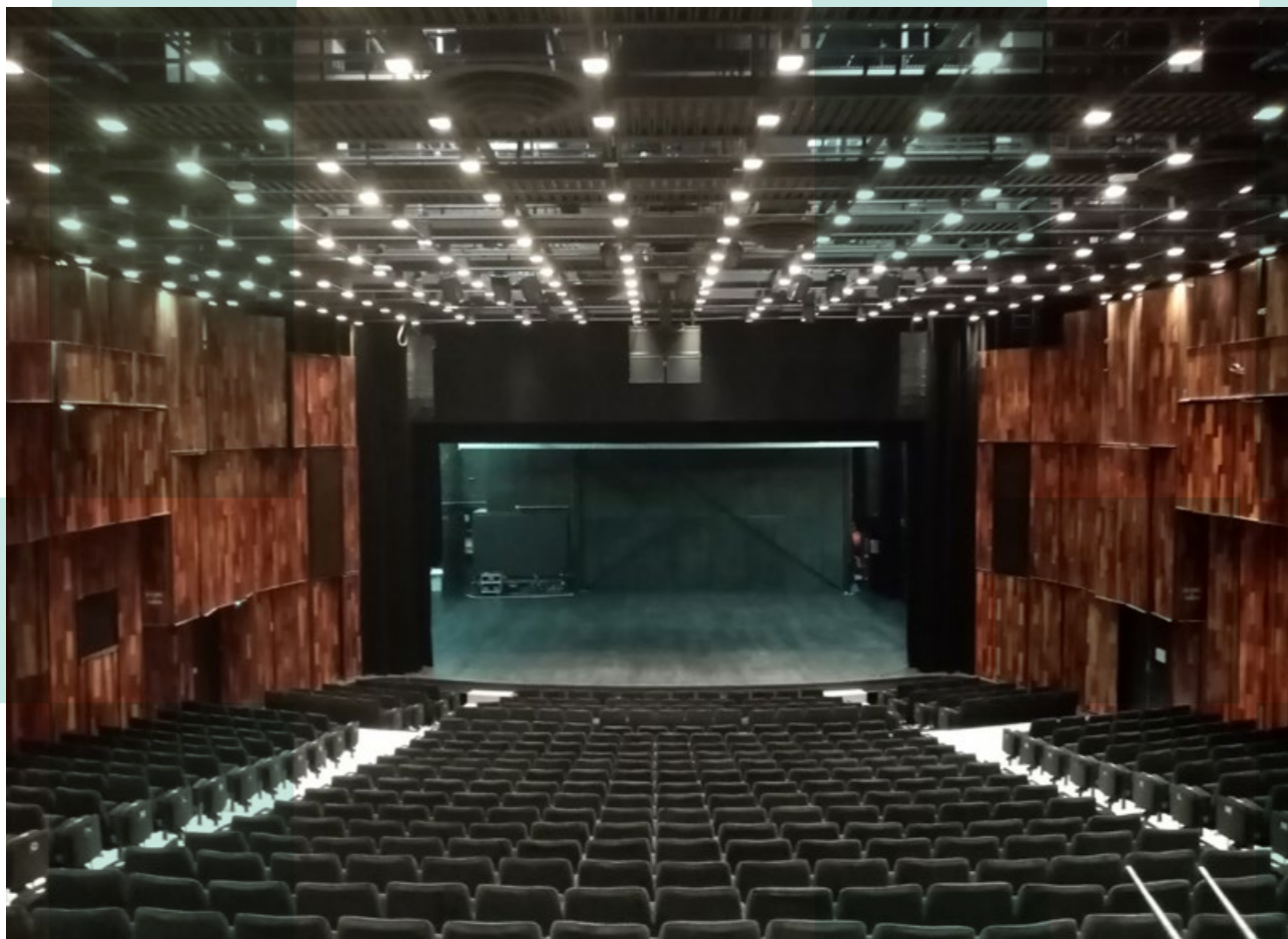


Le Panassa

Fiche technique

Mise à jour le 25/09/2023

Pour connaître les disponibilités, les tarifs de location ainsi que les conditions d'accueil du Panassa, merci de contacter Muriel Moulin : muriel.moulin@saint-etienne.fr • 04 77 48 71 31
Pour les questions techniques, merci de contacter Sébastien Vaccaro : sebastien.vaccaro@saint-etienne.fr



Généralités

Accès décors

- Rue de la Franche Amitié, par monte charge.
- Accès scène : au lointain, à moins 6 m par rapport au niveau de la rue.
- Porte extérieure monte charge :
H=2,80 m L=5,65 m
- Monte charge (charge maxi: 800 kg):
H=5 m L=7,50 m l=1,80 à 2 m

Salle

- Frontale de 650 places, gradinée.
- Équipée de 9 passerelles technique de mur à mur, sur toute sa profondeur, permettant différentes suspensions.

Régies

- La régie lumière, son et vidéo se situe dans un espace ouvert, dans l'axe, derrière le dernier rang de la salle.
- Dimensions : 3,73 m , largeur 0,85 m
- Elle se situe à 22,5m du rideau de fer.

Loges

- 8 loges avec sanitaires au N-1 de la salle.

Plateau

Cadre de scène

- Ouverture : 13,30 m
- Hauteur : 7,30 m

Scène

- Horizontale, à l'Italienne (6 rues)
- Largeur de mur à mur : 15,50 m
- Profondeur rideau de fer au lointain : 9 m (aucun décor fixe sous le rideau de fer)
- Revêtement : parquet de scène châtaignier fixe sur lambourdes.
- 11 points d'accroche pour agrès 1T. (3 cour, 3 jardin, 5 lointain)
- Procenium de maximum 2,10 m du rideau de fer.
- Hauteur de scène : 60 cm

Rideau de scène

- À la grecque, électrique avec variateur (commandé de la régie plateau, face jardin et régie salle)
- Lambrequin sur perche électrique
- Velours : 5 jeux de pendrillons, 6 frises
- Rideau de fond sur patience manuelle
- Allemande sur patience manuelle

Cyclo

- Rétrographique crème PVC 13 m x 8 m

Cintres

- Largeur entre passerelles jardin/cour : 14 m
- Hauteur sous passerelles : 7,50 m
- Hauteur sous gril: 15 m
- Équipés:
 - 22 contrebalancées (max 250 kg)
 - 3 motorisées (max 300 kg), perches E1, E13, E17
 - ouverture 13 m
 - 2 perches latérales fixes (cour et jardin) à l'aplomb des passerelles (max 250 kg), hauteur : 7,45 m

Praticables

- 12 praticables 2 m x 1 m
- Pieds de 20 cm, 40 cm, 60 cm et 80 cm

Tapis de danse

- PVC antidérapant réversible noir et blanc 1,5 m x 11 m

Écran

- Déroulant sur moteur 10 m x 10 m, fixe en perche 20
- Écran mobile ORAY Nomaddict 16 / 10 Duo : image 293 x 183

Lumière

Le réglage des projecteurs s'effectue à l'aide d'une nacelle élévatrice GENIE AWP 36s avec stabilisateurs. Hauteur de travail maximale : 13 m
Une télécommande est disponible au plateau pour la séance de réglages.

Projecteurs

• Traditionnel :

2	PC 5 kW	Robert Juliat 350LF
20	PC 1 kW	Robert Juliat 310H
13	PC 2 kW 6	6 Robert Juliat 329H et 7 ADB
12	Découpes 1 kW 614	6 Robert Juliat 614 SX, 6 Robert Juliat 614s
6	Découpes 1 kW 613 SX	6 Robert Juliat
6	Découpes 2 kW	3 ADB DS205, 3 Robert Juliat 714 SX
30	PAR 64	ADB
20	PAR 56	ADB
5	Sunstrips	Showtec active MKII + lyre
1	série ACL 8 x 250 W	
1	Poursuite 1200 W	HMI Robert Juliat Super Korrigan
10	Cycliodes asymétriques	ADB
6	Blinder 2 x 650 W	DTS FL1300
6	réglettes tube fluo UV 120cm 36w	Showtec

• Led :

6	PAR RGBW	Starway Tourkolor
6	Barres RGBWA	Cameo Pixbar 600

• Led motorisé :

8	Lyres 350 W	Martin Mac 350 ENTOUR
6	Wash 120 W	Martin Rush MH6
12	Wash 280 W	Claypaky Mini B

Accessoires

- Pieds
- porte gobo et iris
- platines

Consoles et distribution dmx512

- Jeu d'orgue ETC ION Xe20
- MA Lightning Grand MA Micro
- MA Lightning light Commandor 24/48

Gradateurs numériques fixes : ETC sensor3

- 120 x 3 kW
- 6 x 5 kW

Divers

- 1 machine à brouillard MDG ATME
- 1 machine à fumée LOOK ORKA
- 1 stroboscope Martin Atomic 3000

Son & Vidéo

Système de diffusion

- Système L-Acoustics adapté à la salle composé de :
 - 12 Kiva , 4 Kilo et 2 8XT
 - 4 SB18
 - Ampli LA4x et LA4
 - 8 Retours X12

Consoles

- MIDAS Pro 2C (32in-16aux) avec 2 multipaires numériques DL153

Périphériques

- 1 préampli/compresseur Avalon VT747

Microphones

- SHURE
 - 1 beta91A
 - 1 beta 52A
 - 4 beta 58
 - 3 beta 57
 - 3 beta 98 H/C
 - 3 beta 98 D
 - 4 sm58
 - 8 sm57
 - 8 sm81
- SENNHEISER
 - 2 récepteurs EM 3732-II
 - 4 SKM5200 KK104
 - 2 MD421
 - 2 e906
- DPA
 - 1 4066-OC-A-F00-HL avec émetteur Sennheiser sk2000 gw-x
 - 1 6066 avec émetteur Sennheiser SK 2000
- 13 boîtes de Direct BSS AR 133
- BEYER DYNAMIC
 - 1 M88
 - 1 M201
- AKG
 - 2 C414 XLS
 - 1 D112
- NEUMANN
 - 2 KMS105
 - 4 KM140
- AUDIX
 - 1 D6

Interphonie

- Toutes les loges et leurs accès, possèdent une écoute de scène.
- 4 intercoms filaires Clearcom RS 702

Vidéoprojecteur

- 2 Panasonic PT-EZ770Z/ZL 6500 lumens avec 3 objectifs (1,3-1,7) (1,7-2,8) (2,8-4,6)
- Digital projection DLP Evision Laser8500 8500 lumens situé sous la passerelle 4
- Liaison HDMI / SDI / RJ45 boîtier KRAMER et BLACK MAGIC

Notre fiche technique est contractuelle. Une partie du matériel son et lumière peut être appelé à jouer dans les différentes salles de la Comète.

Par avance nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec l'équipe technique sur la disponibilité de ce matériel afin de vous recevoir dans les meilleures conditions.

Sécurité

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de la Comète (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 et décret n°2017-633 du 25 avril 2017)
- Les blocs secours ne sont en aucun cas neutralisables. Ils doivent être visibles par le public. Des moyens particuliers seront étudiés au cas par cas pour ne pas gêner l'activité artistique.
- Les équipements, décors et matériels amenés par les compagnies pour les besoins du spectacle doivent être conformes aux normes de sécurité en vigueur :
 - Mise à la terre obligatoire sur les appareils électriques
 - Élingues, drisses en parfait état

- Chaînes ou câbles de sécurité sur tous les appareils suspendus
- Les décors doivent être réalisés en matériaux M3 ou classés D-s3, d0.
En outre, aucune exigence de réaction au feu n'est imposée pour les accessoires.
- Les techniciens doivent porter leurs EPI, et disposer du CACES pour utiliser la nacelle élévatrice.

Les équipements de sécurité nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail. Aucune intervention, si minime soit-elle, ni aucun motif d'urgence ne peuvent justifier le non-respect des consignes de sécurité dans les meilleures conditions.

